



**PRÉPARATIONS AUX CONCOURS D'ENTRÉE
EN CENTRE DE FORMATION DE TRAVAILLEURS SOCIAUX
ANNÉE 2017/2018**

PREPARATIONS AUX SELECTIONS DE NIVEAU IV ET III

- **ME (Moniteur-Educateur)**
- **TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale)**
- **ASS (Assistant de Service Social)**
- **EJE (Educateur de Jeunes Enfants)**
- **ES (Educateur Spécialisé)**
- **ETS (Educateur Technique Spécialisé)**

Vous trouverez dans ce document :

- **Les conditions générales d'inscription**
- **Les contenus et calendriers de la préparation ME-TISF**
- **Les contenus et calendriers de la préparation ASS, EJE, ES, ETS**
- **Le bulletin d'inscription**

Généralités sur la formation

PUBLIC

Toute personne désirant se présenter aux sélections en centre de formation de travailleurs sociaux.

OBJECTIFS

- Développer et affiner sa connaissance du secteur professionnel, des formations et des métiers.
- Définir son projet professionnel dans le secteur
- Savoir présenter son parcours et ses motivations quant à la formation et l'exercice futur d'un métier
- S'exercer à la communication et à la prise de parole
- Connaître les méthodologies des écrits de sélection et s'entraîner aux épreuves écrites

Organisation pédagogique

Parcours communs et spécifiques :

Ces enseignements sont obligatoires, leur volume horaire est défini en fonction du concours présenté.

Le parcours commun comprend les enseignements sur la connaissance du secteur, le projet professionnel et, pour les concours de niveau III, la préparation aux écrits.

Viennent ensuite des enseignements spécifiques pour les épreuves orales que présenteront respectivement des candidats ASS, EJE, ES, ME.

Modules optionnels :

Les candidats qui souhaitent approfondir leurs connaissances et/ou travailler davantage un domaine afin de surmonter d'éventuelles difficultés, peuvent suivre en complément des modules optionnels :

- A l'oral : prise de parole, aisance dans la communication et gestion du stress
- A l'écrit : aisance rédactionnelle, structuration et clarté de l'écrit

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

- **Les inscriptions se font à l'aide du bulletin d'inscription ci-joint.**
- **Elles sont prises dans l'ordre d'arrivée et confirmées dès qu'un nombre suffisant d'inscriptions est enregistré.**
- **La clôture des inscriptions se fera le 6 octobre 2017**

☞ - Inscription à titre individuel

- Chaque participant inscrit à titre individuel et à ses frais, reçoit un contrat de formation en 2 exemplaires. Le contrat précise les modalités de paiement de la formation. L'inscription est définitive à réception d'un des 2 exemplaires du contrat, signé par le participant. Néanmoins, en application de la réglementation, le futur stagiaire peut, dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat, se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception.
- **Une somme représentant 30% du prix de la formation est à verser au titre d'arrhes à l'IRTS de Franche-Comté. Ce chèque sera encaissé au démarrage de la formation, à joindre impérativement au bulletin d'inscription.**
- Cette somme sera restituée en cas de désistement dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat de formation. Le solde est réglé selon les dispositions prévues dans le contrat de formation.

☞ - Inscription par l'employeur

- Si l'inscription se fait par l'employeur au titre de la formation professionnelle continue, ce dernier reçoit une convention de formation en 2 exemplaires. Dans ce cas également, l'inscription est définitive à réception d'un des 2 exemplaires signé de la convention.
- Le prix de la formation est payé directement par l'entreprise.

☞ - Formation prise en charge par un organisme agréé

Le prix de la formation est réglé directement par cet organisme. Il appartient à l'employeur de vérifier au moment de l'inscription du salarié, que l'organisme financeur a bien pris en compte l'inscription à la formation.

☞ - Annulation de la formation

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, l'IRTS de Franche-Comté se réserve le droit d'annuler une formation. Les personnes déjà inscrites seront prévenues dans les meilleurs délais.

☞ - Arrêt de la formation avant son terme

Le contrat ou la convention qui lie le participant ou son employeur à l'IRTS de Franche-Comté ne peut être résilié qu'en cas de force majeure¹. Dans ce cas, le montant des sommes retenues est calculé au prorata temporis, avec un montant minimum de 50% du prix de la formation. En l'absence de cas de force majeure, la totalité du prix de la formation est due.

¹ : Est un cas de force majeure tout évènement extérieur aux parties, imprévisible et irrésistible.

☛ - Absences durant la formation

L'absence d'un participant n'entraîne pas de modification du prix du stage.

☛ - Validation de la formation

Une fois la formation terminée, une attestation de formation nominative est délivrée au stagiaire. L'employeur et éventuellement l'organisme financeur sont destinataires d'une copie de l'attestation de formation.

☛ - Tarif de la formation

- Le prix indiqué pour chaque parcours comprend l'animation pédagogique, la documentation distribuée pendant la formation ainsi que la logistique administrative.
- Ce prix reste le même pour tous les types d'inscriptions.

**Préparation pour entrer en formation
de Moniteur Educateur
et de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale**

➤ **Parcours commun ME et TISF**

• **Connaissance du secteur social, des formations et des métiers :**

- Table ronde des professionnels du secteur
- Interventions de professionnels sur la connaissance des publics accompagnés
- Rencontres avec des formateurs
- Présentation des formations et du projet pédagogique de l'IRTS
- Possibilité de stages d'immersion (durant la période de la préparation)
- Possibilités d'entretiens conseils et capitalisation des informations

• **Présentation de soi, parcours et motivations :**

- Connaissance de soi : analyse du parcours et des acquis de l'expérience en lien avec le secteur social, analyse des motivations et valeurs professionnelles.
- Confrontation profil personnel/pistes professionnelles : validation du projet et mise en place d'un argumentaire-projet et motivations, phase préparatoire à l'oral devant jury.

• **Préparation aux épreuves orales :**

Analyse de la situation d'examen oral :

- Les enjeux, le contexte, les objectifs, les moyens, les motivations.
- Les modes de communication appliqués à une évaluation orale devant jury

Préparation à l'évaluation orale devant jury :

- Présentation de l'argumentaire-projet avec mise en situation
- Mise en situation d'oral spécifique aux diplômes
- Mise en situation d'évaluation orale générale devant jury «blanc»

➤ **Parcours spécifique Moniteur Educateur**

Préparation à l'épreuve orale de groupe :

- Enjeux et spécificités de l'oral de groupe
- Dynamique de groupe et participations individuelles
- Sujets de concours et entraînements en temps limité

**CALENDRIER
ME - TISF**

MOIS	DATE	HORAIRES	THEME	ME	TISF
OCTOBRE	LUNDI 16	10h-12h	REUNION DE RENTRÉE		
		14h-17h	TABLE RONDE DES PROFESSIONNELS		
	LUNDI 23	9h-12h	PROJET PROFESSIONNEL		
		13h30-16h30			
	JEUDI 26	13h30-16h30	CONNAISSANCE DU SECTEUR SOCIAL		
	LUNDI 30	9h-12h	PRÉPARATION ORAL DE GROUPE		
13h30-16h30					
NOVEMBRE	LUNDI 06	9h-12h	PROJET PROFESSIONNEL		
		13h30-16h30			
	LUNDI 20	9h-12h	PRÉPARATION ORAL DE GROUPE		
		13h30-16h30			
	JEUDI 23	9h-12h	PROJET PROFESSIONNEL		
		13h30-16h30			
MARDI 28	13h30-16h30	RENCONTRE RESPONSABLES DE FILIERES			
DECEMBRE	LUNDI 04	9h-12h	PRÉPARATION ORAL DE GROUPE		
		13h30-16h30			
	LUNDI 11	9h-12h	PROJET PROFESSIONNEL		
		13h30-16h30			
	MARDI 12	13h30-16h30	CONNAISSANCE DU SECTEUR SOCIAL		
JANVIER	JEUDI 11	9h-12h	JURYS ORAUX BLANCS		
		13h30-16h30			

PRÉSENCE ME

PRÉSENCE TISF

MODULES OPTIONNELS

EXPRESSION ÉCRITE

VENDREDI 20 OCTOBRE	13h30-16h30
VENDREDI 27 OCTOBRE	13h30-16h30
JEUDI 09 NOVEMBRE	13h30-16h30
VENDREDI 24 NOVEMBRE	13h30-16h30

EXPRESSION ORALE

GROUPE 1	
VENDREDI 08 DECEMBRE	13h30-16h30
VENDREDI 12 JANVIER	13h30-16h30
VENDREDI 26 JANVIER	13h30-16h30

**Préparation aux épreuves écrites et orales pour entrer en formation
d'assistant de service social
d'éducateur de jeunes enfants
d'éducateur spécialisé
d'éducateur technique spécialisé**

➤ **Parcours commun ASS, EJE, ES, ETS**

• **Connaissance du secteur social, des formations et des métiers :**

- Table ronde des professionnels du secteur
- Rencontres avec les responsables des filières ASS, EJE, ES et ETS
- Connaissance du secteur : publics accompagnés, dispositifs, établissements...
- Projet pédagogique de l'IRTS
- Possibilité de stages d'immersion (durant la période de préparation)
- Possibilités d'entretiens conseils et capitalisation des informations

• **Présentation de soi, parcours et motivations :**

- Connaissance de soi : analyse du parcours et des acquis de l'expérience en lien avec le secteur social, analyse des motivations et valeurs professionnelles
- Confrontation profil personnel/pistes professionnelles : validation du projet et mise en place d'un argumentaire-projet et motivations, phase préparatoire à l'oral devant jury

• **Préparation aux épreuves orales :**

Analyse de la situation d'examen oral :

- Les enjeux, le contexte, les objectifs, les moyens, les motivations.
- Les modes de communication appliqués à une évaluation orale devant jury

Préparation à l'évaluation orale devant jury :

- Présentation de l'argumentaire-projet avec mise en situation
- Mise en situation d'oral spécifique aux diplômes
- Mise en situation d'évaluation orale générale devant jury «blanc»

• **Préparation aux épreuves écrites d'admissibilité :**

- Présentation des différentes techniques littéraires appropriées aux épreuves
- Exercices d'application et correction
- Mise en situation de concours blanc écrit
- Suivi individuel/progression et résultats obtenus

➤ **Parcours spécifique**

- Pour les candidats ASS, EJE : Préparation à l'épreuve de groupe
- Pour les candidats ES : Préparation à l'épreuve de culture générale

➤ **Modules optionnels**

• **Module expression écrite :**

- Aisance rédactionnelle (syntaxe de la phrase, vocabulaire, rappels des règles d'orthographe et de grammaire...)

• **Module expression orale :**

- Expression orale : prise de parole : aisance, gestion du stress, adaptation de la communication, attitudes et communication non verbale ...

Durée

ASS, EJE, ES : 77 heures

ETS : 65 heures

Prix

ASS, EJE, ES : 720 euros

ETS : 610 euros

Modules optionnels :

Module expression écrite : 12 heures 115 euros

Module expression orale : 9 heures 85 euros

CALENDRIER
AS - EJE - ES - ETS
GRUPE 1

MOIS	DATE	HORAIRES	THEME	ASS	EJE	ES	ETS
OCTOBRE	LUNDI 16	10h-12h	REUNION DE RENTRÉE				
		14h-17h	TABLE RONDE DES PROFESSIONNELS				
	MARDI 17	9h-12h	PROJET PROFESSIONNEL				
		13h30-16h30					
JEUDI 19	9h-12h	PRÉPARATION A L'ECRIT					
NOVEMBRE	JEUDI 02	9h-12h	PRÉPARATION À L'ÉCRIT				
	MARDI 07	9h-12h	PROJET PROFESSIONNEL				
		13h30-16h30					
	MARDI 14	13h30-16h30	CONNAISSANCE DU SECTEUR				
	JEUDI 16	9h-12h	PRÉPARATION A L'ÉCRIT				
	MARDI 21	9h-12h	PROJET PROFESSIONNEL				
		13h30-16h30					
JEUDI 23	13h30-16h30	PRÉPARATION ORAL DE GROUPE					
JEUDI 30	9h-12h	PRÉPARATION À L'ÉCRIT					
DÉCEMBRE	JEUDI 07	9h-12h	CONCOURS BLANC ÉCRIT				
	JEUDI 14	13h30-16h30	PRÉPARATION ORAL DE GROUPE				
	JEUDI 21	9h-12h	PRÉPARATION À L'ÉCRIT				
JANVIER	MARDI 09	13h30-16h30	PRÉPARATION A L'ORAL DE GROUPE				
	JEUDI 11	9h00-12h00	PRÉPARATION "CULTURE GÉNÉRALE"				
	MARDI 16	13h30-16h30	RENCONTRE RESPONSABLES FILIÈRES				
	JEUDI 18	9h-12h	PRÉPARATION A L'ECRIT				
	MARDI 23	9h-12h	PROJET PROFESSIONNEL				
		13h30-16h30					
MARDI 30	13h30-16h30	PRÉPARATION ORAL DE GROUPE					
FÉVRIER	JEUDI 01	9h00-12h00	PRÉPARATION "CULTURE GÉNÉRALE"				
	MARDI 06	9h-12h	JURYS ORAUX BLANCS				
		13h30-16h30					
	JEUDI 08	9h-12h	PRÉPARATION "CULTURE GÉNÉRALE"				
	MARDI 13	9h-12h	JURYS ORAUX BLANCS				
		13h30-16h30					
	JEUDI 15	9h-12h	PRÉPARATION "CULTURE GÉNÉRALE"				
	MARDI 20	9h-12h	JURYS ORAUX BLANCS				
13h30-16h30							
JEUDI 22	13h30-16h30	BILAN					

PRÉSENCE ASS

PRÉSENCE EJE

PRÉSENCE ES

PRÉSENCE ETS

MODULES OPTIONNELS

EXPRESSION ÉCRITE

VENDREDI 20 OCTOBRE	13h30-16h30
VENDREDI 27 OCTOBRE	13h30-16h30
JEUDI 09 NOVEMBRE	13h30-16h30
VENDREDI 24 NOVEMBRE	13h30-16h30

EXPRESSION ORALE

GRUPE 1	
VENDREDI 08 DÉCEMBRE	13h30-16h30
VENDREDI 12 JANVIER	13h30-16h30
VENDREDI 26 JANVIER	13h30-16h30

GRUPE 2	
VENDREDI 15 DÉCEMBRE	13h30-16h30
VENDREDI 19 JANVIER	13h30-16h30
VENDREDI 02 FÉVRIER	13h30-16h30

CALENDRIER
AS - EJE - ES - ETS
GROUPE 2

MOIS	DATE	HORAIRES	THEME	ASS	EJE	ES	ETS
OCTOBRE	LUNDI 16	10h-12h	REUNION DE RENTRÉE				
		14h-17h	TABLE RONDE DES PROFESSIONNELS				
	MARDI 17	9h-12h	PROJET PROFESSIONNEL				
		13h30-16h30					
JEUDI 19	13h30-16h30	PREPARATION A L'ECRIT					
NOVEMBRE	JEUDI 02	13h30-16h30	PRÉPARATION À L'ÉCRIT				
	MARDI 07	9h-12h	PROJET PROFESSIONNEL				
		13h30-16h30					
	MARDI 14	13h30-16h30	CONNAISSANCE DU SECTEUR				
	JEUDI 16	13h30-16h30	PREPARATION A L'ECRIT				
	MARDI 21	9h-12h	PROJET PROFESSIONNEL				
		13h30-16h30					
JEUDI 23	13h30-16h30	PREPARATION A L'ORAL DE GROUPE					
JEUDI 30	13h30-16h30	PRÉPARATION À L'ÉCRIT					
DÉCEMBRE	JEUDI 07	9h-12h	CONCOURS BLANC ÉCRIT				
	JEUDI 14	13h30-16h30	PREPARATION A L'ORAL DE GROUPE				
	JEUDI 21	13h30-16h30	PRÉPARATION À L'ÉCRIT				
JANVIER	MARDI 09	13h30-16h30	PREPARATION A L'ORAL DE GROUPE				
	JEUDI 11	9h-12h	PRÉPARATION "CULTURE GÉNÉRALE"				
	MARDI 16	13h30-16h30	RENCONTRE RESPONSABLES FILIÈRES				
	JEUDI 18	13h30-16h30	PREPARATION A L'ÉCRIT				
	MARDI 23	9h-12h	PROJET PROFESSIONNEL				
		13h30-16-30					
MARDI 30	13h30-16h30	PREPARATION A L'ORAL DE GROUPE					
FEVRIER	JEUDI 01	9h-12h	PRÉPARATION "CULTURE GÉNÉRALE"				
	MARDI 06	9h-12h	JURYS ORAUX BLANCS				
		13h30-16h30					
	JEUDI 08	9h-12h	PRÉPARATION "CULTURE GÉNÉRALE"				
	MARDI 13	9h-12h	JURYS ORAUX BLANCS				
		13h30-16h30					
	JEUDI 15	9h-12h	PRÉPARATION "CULTURE GÉNÉRALE"				
	MARDI 20	9h-12h	JURYS ORAUX BLANCS				
13h30-16h30							
JEUDI 22	13h30-16h30	BILAN					

PRÉSENCE ASS

PRESENCE EJE

PRÉSENCE ES

PRÉSENCE ETS

MODULES OPTIONNELS

EXPRESSION ÉCRITE

JEUDI 26 OCTOBRE	13h30-16h30
JEUDI 09 NOVEMBRE	13h30-16h30
JEUDI 23 NOVEMBRE	9h00-12h00
VENDREDI 08 DÉCEMBRE	9h00-12h00

EXPRESSION ORALE

GROUPE 1	
VENDREDI 08 DÉCEMBRE	13h30-16h30
VENDREDI 12 JANVIER	13h30-16h30
VENDREDI 26 JANVIER	13h30-16h30

GROUPE 2	
VENDREDI 15 DÉCEMBRE	13h30-16h30
VENDREDI 19 JANVIER	13h30-16h30
VENDREDI 02 FÉVRIER	13h30-16h30



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à : IRTS de Franche-Comté
1, rue Alfred de Vigny – CS 52107 - 25051 BESANCON CÉDEX
Tél : 03 81 41 61 14 (ou 03 81 41 67 68)

PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENTRÉE EN CENTRE DE FORMATION DE TRAVAILLEURS SOCIAUX
ME - TISF
ANNÉE 2017/2018

Mme Melle Mr Nom Prénom.....
Adresse :
Téléphone : Courriel :
Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :
N° sécurité sociale.....
Votre diplôme le plus élevé :

Cocher la case correspondante

Concours préparé

ME	<input type="checkbox"/>
----	--------------------------

TISF	<input type="checkbox"/>
------	--------------------------

Parcours commun obligatoire	
62 heures	44 heures
ME <input type="checkbox"/>	TISF <input type="checkbox"/>

Modules optionnels	
Expression écrite 12 heures	Expression orale 9 heures
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Prise en charge du financement de la préparation :

Par vous : Oui Non
Par un autre organisme : Oui Non Lequel ?
Adresse.....

Par l'employeur : Oui Non

Dénomination et adresse du service employeur :

.....
Adresse du lieu de travail

Tél :

Si le financement est assuré par l'employeur, indiquez le nom de la personne destinataire de la convention :

.....

Date :

Signature du stagiaire

Ou signature et cachet de l'employeur

Cadre réservé à l'IRTS

Montant de la formation :

Montant de l'acompte :

Inscription effective du :

- Pour les inscriptions à titre individuel, seules les inscriptions accompagnées d'un chèque d'arrhes de 30 % libellé à l'ordre de l'IRTS de Franche-Comté pourront être validées.
- Ce bulletin d'inscription doit être accompagné d'une photo d'identité



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à : IRTS de Franche-Comté
1, rue Alfred de Vigny – CS 52107 - 25051 BESANCON CÉDEX
Tél : 03 81 41 61 14 (ou 03 81 41 67 68)

PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENTRÉE EN CENTRE DE FORMATION DE TRAVAILLEURS SOCIAUX
AS - EJE - ES - ETS
ANNÉE 2017/2018

Mme Melle Mr NomPrénom.....
Adresse :
Téléphone : Courriel :
Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :
N° sécurité sociale.....
Votre diplôme le plus élevé :

Cocher votre choix

Concours présenté

AS	<input type="checkbox"/>
----	--------------------------

EJE	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------

ES	<input type="checkbox"/>
----	--------------------------

ETS	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------

Si vous vous présentez à différents concours, cocher la filière prioritaire (1 seule)

Parcours commun obligatoire	
77 heures	
Groupe 1 <input type="checkbox"/>	Groupe 2 <input type="checkbox"/>

Modules optionnels			
Expression écrite 12 heures		Expression orale 9 heures	
Groupe 1 <input type="checkbox"/>	Groupe 2 <input type="checkbox"/>	Groupe 1 <input type="checkbox"/>	Groupe 2 <input type="checkbox"/>

Prise en charge du financement de la préparation :
Par vous : Oui Non
Par un autre organisme : Oui Non Lequel ?
Adresse.....

Par l'employeur : Oui Non
Dénomination et adresse du service employeur :
.....

Adresse du lieu de travail
Tél :

Si le financement est assuré par l'employeur, indiquez le nom de la personne destinataire de la convention :
.....

Date :

Signature du stagiaire

Ou signature et cachet de l'employeur

Cadre réservé à l'IRTS

Montant de la formation :
Montant de l'acompte :
Inscription effective du :

- Pour les inscriptions à titre individuel, seules les inscriptions accompagnées d'un chèque d'arrhes de 30 % libellé à l'ordre de l'IRTS de Franche-Comté pourront être validées.
- Ce bulletin d'inscription doit être accompagné d'une photo d'identité